



Meeting du FN à Brachay (Haute-Marne), en septembre 2016. Marine Le Pen multiplie les promesses non financées.

Romain Baurrier - R&A

PROGRAMME Les propositions du Front national pour l'élection présidentielle ne sont pas crédibles économiquement et menacent la cohésion sociale.

La politique du repli sur soi

Sous les auspices de son nouveau logo, une rose teintée en bleu, Marine Le Pen a présenté le 5 février dernier, à Lyon, son programme pour l'élection présidentielle. Ses 144 engagements, s'ils varient quelque peu par rapport à ceux de 2012, reprennent pour l'essentiel le logiciel classique du Front national (FN) : face à ceux qu'elle nomme « *les mondialistes* », la présidente du FN se présente comme « *une patriote* » qui incarnerait « *le peuple* » contre les « *partis de l'argent* ». Mais son programme est surtout irréaliste et menace de diviser encore plus la société française.

Le FN n'est pas avare de promesses de dépenses nouvelles : augmentation du budget de la défense à hauteur de 2 % du

produit intérieur brut (PIB) et de 3 % à la fin du quinquennat, contre 1,8 % en 2015 (proposition n° 121), recrutements dans la fonction publique hospitalière (n° 68), 15 000 postes dans la police et la gendarmerie (n° 13) et 6 000 dans les douanes (n° 24), ainsi qu'une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (n° 86), retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans (n° 52), renationalisation des sociétés d'autoroutes (n° 144), création de 40 000 places de prisons supplémentaires (n° 20), etc.

Des promesses à la pelle

Marine Le Pen propose aussi la création d'une prime de pouvoir d'achat d'un montant de 80 euros en moyenne par mois pour les personnes touchant un re-

venu ou une retraite inférieurs à 1 500 euros mensuels (n° 59). Et encore d'instaurer un cinquième risque dans la protection sociale pour couvrir la dépendance (n° 69)...

Elle voudrait également le retour au versement des allocations familiales sans conditions de ressources, mais uniquement pour les familles françaises (n° 55) ainsi que la revalorisation du minimum vieillesse, mais conditionné là aussi à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France (n° 58). De même, l'attribution des logements sociaux devrait être réservée en priorité aux Français (n° 142). « *C'est dans le domaine de la protection sociale que la volonté de discrimination à l'égard des étrangers s'exprime le plus fortement* », explique Rémi Bazillier économiste membre du collectif Ecolinks^[1].

La « priorité nationale » est aussi la pierre angulaire de sa politique de l'emploi. Ainsi Marine Le Pen veut imposer une taxe additionnelle sur toute nouvelle embauche d'employé étranger (n° 38). La recette devrait être ▶